



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68514>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-68514**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHNO des 15-20

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 18003601400017

Ville : Paris cedex 12

Code postal : 75571

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics-hopitaux.com/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505205&orgAcronyme=q1s>

Identifiant interne de la consultation : 2024-017

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Cellule Marché / DSE

Adresse mail du contact : Marches@15-20.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 140021155

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Des certificats de qualification professionnelle prouvant expertise du candidat dans la conception et l'installation de blocs opératoires autonomes. L'acheteur accepte tout moyen de preuve établis par des organismes indépendants ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres États membres. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout autre moyen.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Le chiffre d'affaire global et la part du chiffre d'affaires concernant les prestations, objets du marché public, des trois derniers exercices disponibles (rubriques E1 du formulaire DC2 à compléter).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout autre moyen.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 21/06/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Se référer au règlement de la consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : IMPLANTATION BLOC AUTONOME

Code CPV principal - Descripteur principal : 33100000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : Implantation d'un bloc opératoire autonome au Centre Hospitalier National d'Ophtalmologie des Quinze-Vingts

Lieu principal d'exécution du marché : CHNO des 15-20

Durée du marché (en mois) : 42

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : La durée globale du marché est estimée quarante-deux (42) mois. Le marché initial pour la fourniture du dispositif est passé pour une période de six (6) mois à compter de la notification du marché, pour une mise en service du dispositif avant novembre 2024. Le marché initial pour la maintenance démarre à compter de la date de fin de garantie pour une durée de douze (12) mois. Il sera ensuite reconductible une fois par période de douze (12) mois par tacite reconduction, sans que sa durée ne dépasse deux (2) ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2024